

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



## **CIRCULAIRE 180-21**

26 octobre 2021

### **RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Cominar Real Estate Investment Trust (CUF) Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer qu'Artis Real Estate Investment Trust (« Artis » ou la « FPI ») (TSX : AX.UN) a annoncé aujourd'hui qu'un consortium dirigé par Canderel Real Estate Property Inc. comprenant Artis, des partenariats gérés par Sandpiper Group et FrontFour Capital Group LLC (le « consortium ») a, par l'intermédiaire d'une entité nouvellement formée, conclu une entente d'arrangement visant l'acquisition de Cominar Real Estate Investment Trust (« Cominar »), avec les porteurs de parts de Cominar, à l'exception de certains porteurs de parts de Cominar qui sont membres du consortium, en contrepartie de 11,75 \$ CA en espèces par part (l'« opération »).

L'opération, qui devrait se clore au premier trimestre de 2022, est assujettie à l'approbation des porteurs de parts de Cominar, à l'approbation des tribunaux et des autorités réglementaires, ainsi qu'aux conditions habituelles de clôture

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés